

Note de recherche Portrait de la famille Paquet-Launière

Laurence Johnson

Volume 39, numéro 3, 2009

Les Malécites à l'aube du XXI^e siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045802ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045802ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Johnson, L. (2009). Note de recherche : portrait de la famille Paquet-Launière. *Recherches amérindiennes au Québec*, 39(3), 49–57. <https://doi.org/10.7202/045802ar>



Note de recherche Portrait de la famille Paquet-Launière

**Laurence
Johnson**
Ethnoscop inc.

À U DÉBUT DES ANNÉES 2000, j'ai réalisé plusieurs mandats de recherches historiques pour la Première nation malécite de Viger (PNMV). Le conseil de bande désirait documenter certains aspects de l'histoire de la nation malécite dans l'optique de présenter des revendications, tant particulières que globales, au gouvernement du Canada. Entre 2002 et 2004, l'un des mandats qui me fut confié était de réaliser une enquête orale auprès des aînés. Une dizaine de chroniques familiales ont été rédigées à la suite de l'enquête. Je présente ici le récit de la vie d'Annie-Rose Paquet, doublé d'informations historiques sur sa famille. J'ai choisi ce récit car il m'apparaît être le plus intéressant, rendant compte de la dernière famille des Malécites de Viger qui pratiquait la vente d'artisanat et apportant un témoignage distinctif concernant l'identité de mon informatrice. Âgée aujourd'hui de 92 ans, elle a vécu son enfance à Rivière-du-Loup avant de quitter le Bas-Saint-Laurent pour Montréal. Elle est la mère de l'actuelle Grand Chef, Anne Archambault. En préambule, il est cependant utile de rappeler les origines des Malécites de Viger et de présenter brièvement les objectifs que visait l'enquête orale.

BREF HISTORIQUE

En 1826, Louis et Joseph Thomas-Saint-Aubin présentent une pétition au gouverneur général du Bas-Canada en vue de l'obtention d'une concession de terre pour leur groupe, constitué d'une centaine d'individus, principalement des Malécites. Les autorités britanniques étaient alors soucieuses de prévenir des conflits entre autochtones et colons eurocanadiens et étaient influencées par un courant de pensée qui faisait la promotion de la protection et de la civilisation des Amérindiens. L'établissement de L'Isle-Verte fut conçu pour expérimenter un programme visant la sédentarisation et l'acculturation des autochtones¹ (Johnson 1996 : 80; Leslie 1985 : 14-16). Après l'Union du Bas-Canada et du Haut-Canada en 1841, une loi fut adoptée, en 1851, réservant des terres à l'usage des Amérindiens. L'établissement des Malécites fut inclus dans le partage des 230 000 acres réservées, devenant la réserve de Viger, ainsi nommée parce que l'établissement était situé dans le canton de Viger, derrière la seigneurie de L'Isle-Verte (Fortin et Frenette 1989 : 34).

Le lieu choisi pour cet établissement n'avait cependant pas été dû

au hasard. En effet, la réserve de Viger se retrouve au cœur du territoire ancestral des Malécites, à proximité des routes de portage vers la rivière Saint-Jean et près des marchés de la vallée du Saint-Laurent. Son emplacement donne également accès aux places touristiques de cette région, où ils peuvent vendre le produit de leur artisanat (Johnson 1995 : 77-78).

Plutôt qu'un lieu de résidence permanent, la réserve de Viger est un point d'attache d'où les Malécites se dispersent pour leurs diverses activités. L'été, ils y pratiquent une agriculture de subsistance, et l'hiver, ils l'utilisent comme campement de base, partant en différents lieux pour la chasse et le piégeage, un peu à l'image de leur mode de vie ancestral. La forêt y constitue une réserve de bois de construction, de chauffage et de matériel pour la fabrication d'artisanat (Johnson 1995 : 91-95).

À partir de 1860, la population eurocanadienne environnante de la réserve exerce de plus en plus de pressions sur les Malécites et sur les autorités afin d'obtenir la rétrocession de la réserve. Le territoire de Viger nuirait à la colonisation, ses terres seraient bien mieux mises en valeur par des colons. Dans des circonstances troubles, où l'influence des notables régionaux (notamment les trois frères Langevin – respectivement évêque de Rimouski, vicaire général de Rimouski et Secrétaire d'État du Canada aux « Affaires des sauvages ») joue un rôle crucial et où la consultation des membres du groupe est lacunaire, la vente de la réserve est décidée le 4 août 1869 (Johnson 1995 : 104-115).

La distribution annuelle des intérêts tirés du capital provenant de la vente de Viger de même que l'ouverture de réserves dans le canton de Whitworth et à Cacouna contribuent un temps à maintenir la cohésion du groupe, mais au cours des décennies, celle-ci se détériore. Les familles se dispersent dans plusieurs régions, au Québec, au Nouveau-Brunswick et au Maine, et cessent peu à peu de se réunir pour l'élection des chefs et des conseillers. L'existence de la nation malécite semble compromise.

Toutefois, dans les années 1980, la famille Aubin entreprend de reconstruire la bande de Viger. Plusieurs mois de démarches permettent de contacter d'autres familles et d'organiser une assemblée générale en 1987, afin d'élire un premier conseil de bande. Strictement parlant, les membres actuels de la Première nation malécite de Viger sont les descendants des individus énumérés sur une liste dressée en 1869 lors de la vente. Dans les faits d'autres familles se sont ajoutées depuis les années 1980.

LE PROJET D'ENQUÊTE ORALE

Les recherches concernant la vie des Malécites de Viger après la vente de leur réserve, tant celles menées

pour la rédaction de mon mémoire de maîtrise que celles menées dans le cadre de mandats qui me furent confiés par la PNMV, montrent que la vente de la réserve de Viger a entraîné la dégradation des conditions de vie des Malécites. Elles laissent entrevoir que les familles étaient très pauvres et vécurent dans des circonstances précaires pendant de nombreuses années. Le projet d'enquête orale auprès des aînés avait pour objectifs de connaître leur vie dans leur enfance et de mesurer ce qu'ils pouvaient connaître de celles de leurs parents et grands-parents. Le projet visait à récolter la mémoire des aînés.

Dans un tout autre registre, beaucoup de membres actuels de la Première nation malécite de Viger éprouvaient un certain ressentiment devant la perte de leur identité en tant que Malécites, ou même en tant qu'Amérindiens. Cette perte découle de l'absence de contacts entre les familles disséminées et du fait que leurs parents leur avaient caché leurs origines, souvent par peur d'être victimes de discrimination. Pour les Malécites, ces circonstances dramatiques résultent de la dispersion et du démantèlement de leur communauté à la suite de la vente de la réserve de Viger. Le second volet de l'enquête orale voulait documenter cette perte d'identité.

La question de l'identité a aussi été documentée lors d'entretiens réalisés par Emmanuel Michaux dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Michaux 2006 : 137-144). Il constate l'absence presque généralisée de connaissances des individus interrogés quant à leur propre identité en tant que Malécites. Ceux-ci savent qu'ils sont « Indiens », mais ont appris, à la suite de la reconstruction de la Première nation malécite de Viger, qu'ils sont « Malécites ». La question de l'identité des membres est d'autant plus complexe, ou même le sujet de polémiques non résolues, puisque l'on retrouve au sein de la PNMV, des familles qui, bien qu'autochtones, n'avaient historiquement pas de liens avec la réserve de Viger.

Au cours de mon enquête orale, Madame Paquet dont je présente ici l'histoire, fut la seule qui connaissait son origine en lien avec la réserve de Viger. Il est notable qu'elle s'identifie comme « Amalécite », ethnonyme qu'utilisaient les agents et les prêtres rattachés à la bande de Viger jusqu'à la fermeture de l'agence de Cacouna dans les années 1940². Madame Paquet est extrêmement fière de ses origines amérindiennes. Elle ne l'a jamais caché et au contraire l'a toujours affirmé :

— [Q. Ça fait que vous, vous n'avez jamais caché que vous étiez Indienne?]

— *Jamais, jamais, au grand jamais. Pis je le cacherai jamais. [...] Eux autres, ils disent Malécites, mais moi, je ne dis pas Malécites, parce que moi ça a toujours été, j'ai... Ils disaient qu'on était des Amalécites. [...] Quand elle [sa fille Anne] a acheté le bateau*



Figure 1
Thomas Paquet, Claudia Launière et leurs enfants Philippe
et Annie-Rose, en 1916
 (Musée du Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup, Fonds Ulric Lavoie,
 NAC L01543)

[bateau de pêche de la PNMV³], elle a dit : on va marquer... Non, j'ai dit : tu vas marquer Amalécite. C'est : Amalécite; c'est pas Malécite, on est des Amalécites et moi j'y tiens beaucoup⁴.

HISTOIRE DE VIE D'ANNIE-ROSE PAQUET

C'est le 5 juillet 2002 que j'ai réalisé l'entrevue de Marie Anne Rose Paquet, connue sous le nom d'Annie-Rose Paquet. Le texte qui suit relate la vie de Madame Paquet et de sa famille. Les informations fournies par Madame Paquet sont complétées par des données tirées de mes recherches.

Annie-Rose est la seconde enfant de Thomas Paquet, un Abénaquis d'Odanak, et de Claudia Launière, une Malécite de Viger. Elle est née en 1917. Son frère Philippe, de cinq ans son aîné, serait donc né vers 1912.

Madame Paquet n'a pu donner d'informations sur la famille de son père, qui est décédé alors qu'elle n'était qu'un bébé. En effet, il mourut à la guerre en 1917. On

le voit d'ailleurs en uniforme sur une photographie de 1916 (fig. 1).

J'ai pu découvrir quelques informations sur Thomas Paquet. Selon l'anthropologue Gordon Day, un jeune garçon du nom de Robert Paquette fut laissé par son père parmi les Abénaquis à Odanak avant 1812. Il fut alors élevé par Pierre Msadoquis et Jeanne Ursule. Robert Paquette se maria au sein de cette nation (Day 1981 : 92). Il pourrait être un ancêtre de Thomas Paquet.

En 1915, Thomas Paquet fit une demande au département des Affaires indiennes afin d'être rattaché à la « Reserve or tribe of Amalecites at Cacouna or Riviere du Loup ». Le rédacteur de la lettre précise : « Nous avons, ici, sur la réserve, un indien du nom de Thomas Paquette, auparavant de Saint-Thomas-de-Pierreville, où il est né. Il est marié avec la fille de Baptiste Launière, vit ici avec la tribu, travaillant dans les moulins à scie des alentours⁵. » (ANC 1899-1932, Lettre de C. A. Gauvreau au département des Affaires indiennes, 4 octobre 1915) Toutefois, sa demande n'aura pas de suites et, comme on l'a signalé, Thomas Paquet mourut en 1917.

Orpheline de père, Annie-Rose continue à vivre à Rivière-du-Loup avec sa mère et son frère. Après la mort de Thomas Paquet, Claudia Launière se remarie avec un Canadien du nom d'Arthur Fraser, de qui elle aura deux filles : Jeanne et Blanche Fraser. Madame Paquet ne m'a pas dit l'année de ce mariage, mais selon les listes de bande, il a eu lieu vers 1922. Arthur Fraser était cordonnier. N'ayant pas connu son père, Annie-Rose aura aussi le malheur de perdre sa mère à l'âge de 10 ans, soit en 1927. D'après ce qu'elle a su, bien après, sa mère serait morte d'une fausse-couche. Elle raconte qu'en dépit des nombreuses questions qu'elle et ses demi-sœurs posèrent, Arthur Fraser refusa toujours de préciser clairement les circonstances de la mort de sa femme.

Avant la mort de sa mère, Annie-Rose, durant l'hiver, vivait dans la ville de Rivière-du-Loup. Elle se rappelle avoir habité en haut d'un restaurant appartenant à un M. Lebrun. Sa mère et son beau-père habitaient un logement, et sa grand-mère un autre à proximité. L'été elle habitait à la pointe de Rivière-du-Loup. Jusqu'à une certaine date, sa mère y avait sa propre « cabane » puis elle partagea la maison de sa grand-mère. Le terme « cabane » est celui employé par Madame Paquet pour décrire les bâtisses utilisées durant l'été pour la vente d'artisanat aux touristes. C'étaient des constructions assez rudimentaires en planches, certaines même recouvertes d'écorce (Martin 1977 : 54). Sa grand-mère y avait cependant une maison, à deux étages, aujourd'hui disparue. Les figures 2 et 3, tirées de la collection numérique de Bibliothèque et Archives nationales du Québec montrent le regroupement de bâtisses sur la pointe de Rivière-du-Loup au tournant du xx^e siècle. Aujourd'hui, on y retrouve encore



Figure 2
Le quai de Rivière-du-Loup, vers 1890
 (Photographie de Fred C. Würtele, BANQ, Fonds Fred C. Würtele, P546, D6, P14)



Figure 3
La Pointe, Rivière-du-Loup, P.Q.
 (Photographie S. Belle, n.d. [vers 1900?], Collection nationale de cartes postales, BANQ, CP 16736)

des boutiques d'artisanat, mais l'espace a été considérablement modifié par la reconstruction du quai de la traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon dans les années 1960.

ANCÊTRES D'ANNIE-ROSE PAQUET

MARIE FRANCIS ET JEAN-BAPTISTE LAUNIÈRE (GRAND-MÈRE ET GRAND-PÈRE)

La grand-mère d'Annie-Rose Paquet, Marie Francis, habitait donc la pointe de Rivière-du-Loup. Durant les

jeunes années d'Annie-Rose, elle y vivait avec deux de ses enfants, Marianna et Philippe Launière. Philippe travaillait dans la ville de Rivière-du-Loup. Marianna avait eu la poliomyélite, et la maladie avait laissé des séquelles. Elle boitait et avait une main croche, handicap qui ne l'empêchait pas de travailler à la fabrication des paniers avec sa mère. Le grand-père d'Annie-Rose, Jean-Baptiste Launière, est décédé de la grippe espagnole en 1918.

Madame Paquet connaît peu de la vie de sa grand-mère et de son grand-père. Selon ce qu'on lui a appris, sa grand-mère s'appelait Marie Kelly ou bien Marie Francis. Elle était orpheline. Madame Paquet ignore si l'un ou l'autre des patronymes était son nom de naissance ou celui de ses parents adoptifs. Elle est cependant certaine que ses deux grands-parents étaient d'origine amérindienne. « *Ah oui, c'est tout Indien ça, là, il y a pas de Canadiens là-dedans, on parle pas de Canadiens, là, on parle rien qu'Indien.* »

Les données sur les Malécites de Viger permettent de fournir quelques informations sur ces deux personnes et confirment que le nom de la grand-mère était Marie Francis.

LES FRANCIS

On trouve le nom de Marie Francis sur une liste de la bande dressée en 1869. Cette liste présente les membres par famille et Marie Francis est inscrite au sein de la famille de Jean Athanase et Christine Thomas. De même, sur la liste nominative du recensement de 1861, Marie Francis est avec ce même couple. On la dit âgée de 11 ans.

D'autres individus portent le nom de Francis sur la liste de 1869, soit Charlotte Francis (épouse d'un Pierre Lesourd) et André Francis, un jeune homme listé avec d'autres célibataires ou « garçons seuls » (ANC 1862-1870). André Francis se retrouve également dans les données du recensement de 1861, où il est énuméré en compagnie de son père, deux frères et une sœur (Canada 1861). Marie Francis était-elle une parente qui, dans des circonstances

inconnues, aurait été confiée ou prise en charge par Jean Athanase et Christine Thomas?

On trouve de nombreux Francis dans les registres paroissiaux du Nouveau-Brunswick, principalement les registres des réserves malécites, mais l'on trouve également ce patronyme chez les Micmacs (MMI 1998). Selon son âge déclaré au moment de son décès en 1934, Marie Francis serait née vers 1862. Cette information contredit cependant celle donnée par le recensement nominatif qui placerait sa naissance au début de la décennie de 1850.

LES LAUNIÈRE

Le premier Launière que j'ai pu retracer se nommait Jacques Launière. On le retrouve sur une liste des chefs de familles abénaquises de Bécancour ayant demandé des terres vacantes dans le canton d'Arthabaska en 1831 (ANC 1831, cité dans Savoie 2003 : 103). Cette pétition des Abénaquis de Bécancour avait reçu un accueil favorable des autorités, mais ne put se concrétiser malgré de nombreuses démarches étendues sur plusieurs années. D'autres individus de cette liste se retrouvent parmi le groupe de Viger, comme Noël Saint-Aubain et peut-être Pierre Nicolas. Une autre pétition de 1837 des Abénaquis de Bécancour est signée par trois Launière : deux Jacques et Michel. Enfin, très anciennement en 1759, l'interprète de la langue malécite pour le commandant français de la centaine de Malécites qui ont défendu Québec lors de la guerre de Conquête se nommait Launière (Doughty et Parmelee 1901, II : 209).

En janvier 1848, un Jacques Launière signe avec Louis Thomas une pétition dans laquelle les deux hommes sont dits « Louis Thomas and Jacques Launière Chiefs of the Amalécite Tribe » (ANC 1848). Pour cette même année de 1848, les registres paroissiaux de Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte comprennent l'acte de baptême du grand-père d'Annie-Rose : Jean-Baptiste Launière, fils de Jacques Launière et de Suzanne Étienne, « sauvages Amalécites ». Le document de 1837 et d'autres en lien avec la réserve Viger indiquent qu'il y avait deux Jacques Launière (père et fils). Il est plausible de penser que le plus vieux fut le chef signataire des pétitions de 1831, 1837 et 1848 et que le plus jeune était le père de Jean-Baptiste Launière. C'est donc après 1837 que les Launière se sont associés à la réserve Viger.

Le recensement de l'Isle-Verte de 1851, indique le Nouveau-Brunswick comme lieu de naissance de Jacques Launière père et fils, ce qui fait aussi pencher pour une origine malécite, plutôt qu'abénaquise. On les dit alors âgés de 49 et 28 ans (Canada 1853). Toujours selon les registres de l'Isle-Verte, la mère de Jean-Baptiste Launière, Suzanne Étienne, est décédée en 1854 (fig. 4).

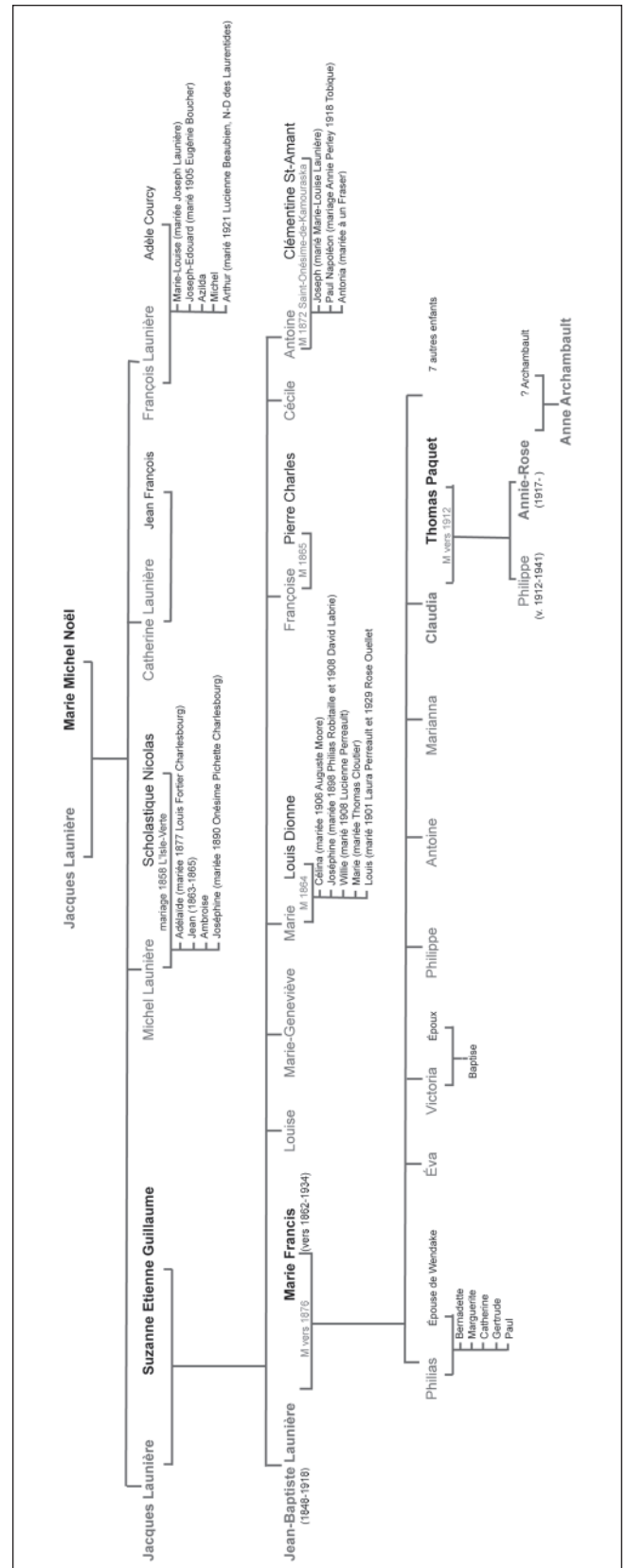


Figure 4
Généalogie d'Annie-Rose Paquet

Sur la liste nominative du recensement de 1861, Jean-Baptiste est énuméré auprès de plusieurs frères et sœurs, dont la plus jeune, Louise, est dite âgée de 4 ans, ce qui indique que Jacques se serait remarié (puisque Suzanne Étienne est morte en 1854), mais je n'ai pu identifier le nom de cette seconde épouse qui ne se retrouve pas dans la liste du recensement.

Un autre acte des registres de L'Isle-Verte nous permet d'identifier une femme du nom de Marie Michel Noël comme étant la grand-mère paternelle de Jean-Baptiste Launière (Registres de Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte) [BANQ, 1800-1867]. Jean-Baptiste Launière se retrouve aussi sur la liste de 1869, où il est classé parmi les « garçons seuls » (ANC 1862-1870).

MARIAGE DE MARIE FRANCIS ET JEAN-BAPTISTE LAUNIÈRE

Le récit, par mon informatrice Annie-Rose Paquet, de la rencontre de ses grands-parents, est une réminiscence des temps passés. On lui a raconté que lorsque sa grand-mère avait 14 ans (vers 1870-1875?), un homme passa et la remarqua. Il alla alors voir les parents adoptifs de la jeune fille et leur remit un mouchoir contenant des bijoux, un collier, des perles, pendants d'oreille et autres choses. « *Pis ça, c'était la demande en mariage* », nous raconte Madame Paquet. Dans la société malécite, les jeunes filles étaient souvent très jeunes au moment du mariage alors que les hommes avaient toujours au moins 20 ans. Les jeunes filles avaient habituellement leur mot à dire quant au choix de leur époux (Mechling 1958 : 32), une possibilité que n'aurait pas eue la grand-mère d'Annie-Rose.

A l'avait jamais vu, son mari, a y avait jamais parlé, a l'a vu dans la chapelle quand qu'a s'est mis à genoux au pied de l'autel. A l'connait pas. Parce que ses parents y avaient dit : là tu vas te marier. Faut que tu l'aimes pis y faut que t'aies ses enfants pis tout ce que c'est pour le mariage.

De ce mariage, naquirent treize enfants, dont la mère d'Annie-Rose, Claudia. Selon son âge déclaré au moment de son décès, Claudia serait née vers 1885. Quelques-uns des enfants de Marie Francis et de Jean-Baptiste Launière sont, comme ce dernier, morts de la grippe espagnole. « *Naturellement elle en a perdu, dans le temps de la grippe espagnole, hein ?* »

En 1884, Jean-Baptiste Launière et Marie Francis n'ont alors que quatre enfants. On trouve alors la famille à la pointe de Rivière-du-Loup alors qu'un employé du département des Affaires indiennes, A. Dingman, visite l'établissement. Il y avait alors sept familles malécites à cet endroit, dont celle de Jean-Baptiste Launière :

Parmi toutes ces familles, seulement deux demeurent ici [pointe de Rivière-du-Loup] tout l'hiver, les autres se déplacent vers l'intérieur des terres, où le bois de chauffage est plus disponible et

où ils fabriquent des raquettes et des paniers. Leurs maisons sont des cabanes, des structures de planches d'au plus un pouce d'épaisseur. La plupart sont des structures extrêmement frêles et c'est un miracle de voir comment hommes, femmes et enfants peuvent y vivre confortablement dans un climat si rigoureux. Elles ne contiennent qu'une seule pièce. (ANC 1884-1890⁶)

L'ARTISANAT À LA POINTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP DANS LES ANNÉES 1920

La principale activité économique de la maisonnée de Marie Francis est la vente d'artisanat. Chaque printemps, Marie Francis partait « *peddler*⁷ ». Elle avait une très grande valise dans laquelle la jeune Annie-Rose pouvait facilement entrer en se tenant debout. Avec sa valise remplie de la production hivernale, elle partait en train et se rendait jusqu'en Ontario pour vendre. À son retour, elle se réinstallait à la pointe de Rivière-du-Loup où la fabrication d'artisanat reprenait pour la vente aux touristes qui fréquentaient le Bas-Saint-Laurent. La proximité du quai où les voyageurs débarquaient et de plusieurs hôtels conférait un avantage aux familles de la pointe. Dans les années 1920 et 1930, la famille de Marie Francis était la seule famille malécite à occuper la pointe de manière permanente, mais quatre autres familles y venaient l'été. « *Il y avait deux familles de Sioui. Odile Sioui et Joseph Sioui. Et il y avait une Madame Robert de Odanak et il y avait une madame Picard, une autre Huronne.* »

Marie Francis se procurait son matériel (frêne, corde dite chinoise) auprès de son fils aîné Philius qui avait un commerce d'artisanat à Odanak. « *Le frêne était tout en rouleau, c'était tout préparé. C'étaient tous des gros rouleaux à peu près grands de même, c'était tout prêt pour se servir.* » Madame Paquet témoigne que, pour son oncle Philius, ce commerce avait été un moyen d'aider ses compatriotes : « *Lui, il avait un commerce, il faisait travailler le monde parce que... dans ce temps-là, il y avait pas grand chose, il aidait à son peuple. Lui, il achetait le matériel, il faisait faire l'ouvrage par des Indiens alentour pour leur donner une chance de survie.* »

Philius Launière s'installe à Odanak vers 1910 et commence un commerce de revente de paniers. Il possède un atelier à Odanak et un autre à Jeune-Lorette, que son épouse huronne dirige. Ils emploient plusieurs artisans à plein temps. Rachetant les paniers des artisans, Philius Launière les revend ensuite dans les divers marchés du Québec, de l'Ontario et des États de Nouvelle-Angleterre (Pelletier 1982 : 7). Sans doute Marie Francis travaille-t-elle en association avec son fils lorsqu'elle part « *peddler* ».

Ainsi durant l'été, Annie-Rose, sa mère, sa tante et sa grand-mère, habitent à la pointe où elles travaillent toutes à la fabrication des paniers, chaussettes, etc. :

Les étés je travaillais, je faisais de l'artisanat. Là on faisait des paniers, ou j'étais au comptoir, je vendais des paniers. Parce qu'elle,

ma grand-mère, le printemps elle partait puis elle s'en allait « peddler ». Ils appelaient ça « peddler » eux autres. Elle avait une valise [description par gestes]... Elle partait avec ça et elle allait partout. Elle allait sur les réserves, elle allait à Caughnawaga, elle allait en Ontario. Elle partait, elle allait peddler, elle allait essayer de faire de l'argent

De temps en temps, sa grand-mère l'envoyait récolter du foin d'odeur qui entre également dans la confection des paniers :

- On partait deux, trois compagnes, là, et on s'en allait sur le bord de l'eau et on ramassait du foin d'odeur.
- [Q. Sur le bord du fleuve?]
- Oui, aller jusqu'au Rocher Malin. Ce qu'on appelle le Rocher Malin, c'est où il y a la grosse tête sauvage, là. Ça c'est au bout. C'est où que ça finissait. Nous autres on appelait ça le Rocher Malin par rapport qu'y avait des roches qui tombent des fois. Mais après ça ils ont peinturé une tête d'Indien, là.

Annie-Rose fabriquait elle aussi des paniers, petits et gros. Les petits étaient vendus cinq cents. Elle tressait le foin d'odeur. Ce dernier n'était jamais teint, plutôt conservé au naturel. Pour la fabrication, elles avaient des outils de différentes largeurs pour couper les lattes de frêne en fonction du type de panier à fabriquer :

Il y avait des petits outils, des petits outils avec des petites dents. Il y en avait que ça avait à peu près, ah... ça partait tout petit, tout petit et ça élargissait. [C'était pour] faire des languettes pour faire les paniers. Parce qu'il y avait des paniers, ça prenait des plus petits, pareil comme à peu près un fil de... je vais dire 1/3 de pouce, quelque chose de même, l'autre 1/4 de pouce, l'autre 1/2 pouce. Ça dépendait de ce qu'on faisait. Si on faisait un panier à linge, ça prenait un peu plus large.

Sa grand-mère engageait toujours une femme pour l'aider, d'abord la mère d'Annie-Rose, puis une femme d'Odanak.

Annie-Rose allait aussi récolter des fraises et des framboises pour les vendre, soit 5 cents la chaudière. Elle faisait cette cueillette sur le bord de l'ancienne voie ferrée qui partait du quai (aujourd'hui une piste cyclable) et jusqu'à « l'anse de la pointe » (anse au Persil).

Lorsque sa mère meurt en 1927, Annie-Rose a dix ans :

Là, moi je suis orpheline, là, Je suis toute seule. Mes deux sœurs, ben elles ont leur père eux autres, le beau-père là. Là moi, j'ai trouvé ma grand-mère qui restait à côté de nous autres et je lui ai demandé si elle voulait me garder. Ça fait que je me suis en allée vivre avec ma grand-mère. Dans ce temps là, j'allais à l'école, la petite école Chamberland, ici à Rivière-du-Loup.

La même routine se poursuit où, l'été, Annie-Rose vivait avec sa grand-mère à la pointe et travaillait avec elle. Si la maison de sa grand-mère était plus spacieuse que les autres « cabanes » de la pointe, elle ne vivait dans aucun luxe, alors que tous les membres de la maisonnée partageaient la même pièce et dormaient sur des

paillasses. L'hiver, cependant, elle fut pensionnaire au couvent de Cacouna. Notre documentation montre qu'au moins en 1935, la pension d'Annie-Rose au couvent fut défrayée par le département des Affaires indiennes (ANC 1893-1935), probablement parce que sa grand-mère était décédée.

Madame Paquet garde en souvenir la sévérité de sa grand-mère qui ne voulait pas qu'elle aille s'amuser ou se baigner avec des compagnes, la considérant comme assez vieille pour se passer de jouets ou de poupées. Elle profitait de la sieste de sa grand-mère pour rejoindre ses amies ou ses demi-sœurs. Lorsqu'elle était au couvent, sa grand-mère ne la visitait qu'une fois par année alors que ses consœurs avaient des visites chaque dimanche. Elle explique cette attitude de sa grand-mère en disant que celle-ci n'avait jamais connu rien d'autre, qu'elle n'avait pas été élevée autrement. C'était une femme austère, qui parlait peu et refusait même de répondre aux questions d'Annie-Rose.

VIE D'ANNIE-ROSE À MONTRÉAL

Marie Francis meurt en 1934 (ANC 1924-1938). On est en octobre, Annie-Rose vient d'entreprendre une nouvelle année d'étude au couvent. Lorsqu'elle se termine, la jeune fille a 18 ans et elle est seule. Elle passe l'été de 1935 à travailler à la fabrication d'artisanat pour une Dame Denis qui habite la réserve de Cacouna. Par la suite elle travaille deux années à l'orphelinat de Rivière-du-Loup où elle est employée à faire du ménage. Puis elle décide de tenter de retrouver son frère Philippe et quitte le Bas-Saint-Laurent pour Montréal.

Les premières semaines sont dures et, lorsqu'elle réussit à retrouver son frère, ce dernier ne lui apporte aucune aide. Avec tristesse, Madame Paquet explique que, malgré son instruction, son frère « *était tombé dans la boisson* ». Leur oncle Philius, dont le commerce d'artisanat lui avait permis de s'enrichir, possédait une taverne au coin des rues Bleury et Craig et c'est en y travaillant que Philippe avait commencé à boire. Il est mort en 1941, à Parent, gelé.

Seule, Annie-Rose tombe malade de diphtérie et se retrouve chez les Sœurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil qui la soignent. Marie Gérin-Lajoie, fondatrice de cette communauté religieuse, l'aide ensuite à se trouver du travail chez son oncle, l'avocat Léon Gérin-Lajoie, où elle sera employée comme cuisinière. Par la suite, elle occupera divers emplois :

Après ça j'ai parti de là, j'ai travaillé comme waitress, j'ai travaillé dans les manufactures, j'ai travaillé femme de ménage, j'ai eu de la misère. J'ai eu de la misère, des fois j'avais pas de place pour coucher, je couchais dehors. J'avais pas d'argent, j'étais toute seule, je ne connaissais pas la ville, rien.

Son mariage n'est pas plus heureux et ne lui permet pas d'améliorer vraiment son sort.

Après ça, bien, je me suis mariée, j'ai eu un homme, je me suis mariée, j'ai trouvé quelqu'un. [...] C'est pas le père de Anne. [...] Le père, bien, le père, il avait sa famille... Elle porte son nom, mais c'est pas le père de Anne. Je l'ai eue avec un autre, mais elle a pris le nom d'Archambault parce que, vous savez, dans ce temps-là...

Il s'agit en fait d'un mariage de convenance, et Madame Paquet vivra séparée de son mari, elle élèvera seule sa fille Anne. Elle est ainsi obligée de la mettre en pension puisqu'elle doit travailler, pension qui réduit d'autant sa propre subsistance. On le comprend, Madame Paquet raconte peu sur cette période difficile. Son but était que sa fille ne manque de rien : « *Moi, quoi que ce soit que j'ai pas eu dans la vie, quand je l'ai eu, je lui ai donné.* »

Si sa mère et sa grand-mère ont transmis à Annie-Rose leur savoir quant à la fabrication des paniers, elles ne lui ont pas montré la langue malécite qu'elles parlaient pourtant entre elles, l'utilisant même pour ne pas être comprises des enfants : « *Tout le monde parlait, ma mère parlait, mon frère parlait, ça parlait tous. Quand ma grand-mère sortait, elle allait voir madame Athanase, elles parlaient Indien.* » Si Annie-Rose était présente, sa grand-mère lui disait : « *Toi, là, t'as pas d'affaire à parler, assis-toi là et écoute le grand monde parler.* »

Madame Paquet n'a pas souvenir, non plus, de croyances ou de traditions particulières, hormis la demande en mariage de sa grand-mère. Elle fut d'ailleurs élevée dans la religion catholique. Au couvent bien entendu, mais également avec sa grand-mère, pour qui il était très important d'assister à la messe le dimanche. Annie-Rose disposait d'une tenue qui ne servait qu'à cette occasion.

Madame Paquet ne connaissait pas le nom de tous les frères et sœurs de sa mère puisqu'elle n'a pas connu plusieurs d'entre eux. Elle nomme Éva Launière (qui n'aura pas d'enfant), Victoria Launière (qui eut un fils du nom de Baptiste), Philias Launière (qui se lia aux Abénaquis d'Odanak et aux Hurons de Lorette. Il eut cinq enfants : Bernadette, Marguerite, Catherine, Gertrude, Paul), Antoine Launière (qui eut un enfant mais partit vivre à Atlanta aux États-Unis), puis Philippe et Marianna Launière, dont on a parlé plus haut, qui vivaient à Rivière-du-Loup. Philippe est décédé à la fin des années 1930, tandis que Marianna vécut sa vie entière à Rivière-du-Loup. « *Elle est tombée sur la pension des Indiens, ils ont été obligés de lui payer une pension, le gouvernement. Le gouvernement lui payait une pension parce qu'elle était pas capable... Et là, elle a fini ses jours à l'hôpital Saint-Joseph.* »

D'après Madame Paquet, ses oncles Antoine et Philias, jeunes, faisaient de la drave pour gagner leur vie, mais

elle ne peut préciser où exactement. Elle se rappelle aussi s'être rendue visiter de la parenté dans la réserve de Cacouna, soit la famille de Joseph Launière de même que la mère de ce dernier, qui était sa grand-tante. Ces visites se faisaient en louant les services d'un charretier. Plus tard dans sa vie, sa cousine Bernadette (fille de Philias) avait réussi à la retracer et l'invitait à la visiter à Odanak. Elle n'a pas pu connaître sa parenté du côté des Paquet car « *il n'y avait plus personne* ». Elle n'a pas de souvenirs concernant d'autres familles de la bande de Viger. Avec tristesse, elle conclut que sa vie en a surtout été une de solitude : « *Qu'est-ce que vous voulez? C'est ça la vie. Y'en a qui ont une vie douce, y'en a qui ont une vie dure. Qu'est-ce que vous voulez, le bon Dieu voulait ça.* »

La vie d'Annie-Rose Paquet est pour moi fascinante à bien des égards. Elle témoigne de la dernière famille malécite qui fabriquait et vendait de l'artisanat à la pointe de Rivière-du-Loup. Or, cette activité économique a été d'une très grande importance pour la survie des Amérindiens du sud du Québec au XIX^e siècle et au début du XX^e. Un autre aspect intéressant dont elle témoigne est la persistance de la langue malécite parmi les membres de sa famille, mais c'est en même temps ce qui semble presque être un refus de lui transmettre cette langue.

Ce texte témoigne aussi d'une période charnière de l'histoire des Malécites, permettant de tisser des liens entre leur histoire connue au XIX^e siècle et au début du XX^e, et leur réapparition dans la sphère publique contemporaine dans les années 1980. Or, le projet d'enquête orale visait justement à combler cet intervalle durant lequel les Malécites de Viger ont pratiquement disparu.

La vie d'Annie-Rose témoigne aussi d'événements marquants de l'histoire du Canada, comme la guerre de 1914-1918, dans laquelle beaucoup d'autochtones s'engagèrent, et la grippe espagnole, au cours de laquelle mourront plus de 50 000 Canadiens, parmi lesquels plusieurs membres de sa famille.

Le récit de la vie difficile de Madame Paquet, alors qu'elle se retrouve sans famille et sans support et qu'elle quitte, seule, sa région natale pour Montréal, m'a particulièrement marquée. Cette destinée me rappelle celle des nombreux autochtones qui aujourd'hui quittent leurs communautés et se retrouvent pris dans l'engrenage de la pauvreté et de l'itinérance dans les grandes villes canadiennes.

Notes

1. Une autre expérience du même genre fut menée dans les années 1820 à l'embouchure de la rivière Credit dans le Haut-Canada, pour un groupe de Mississaugas (Leslie 1985 : 14-16).
2. Il s'agit sans doute d'une déformation de Malecite (Milicite), le terme utilisé pour les Malécites du Nouveau-Brunswick dès la fin du XVII^e siècle.

3. Dans la foulée de l'arrêt *Marshall* de 1999, le gouvernement canadien a reconnu les droits issus de traité des Micmacs et des Malécites. La PNMV a alors entrepris des démarches pour obtenir une part de quotas de pêche dans le Saint-Laurent et acheter des bateaux de pêche. Deux d'entre eux se nomment l'Amalécite I et l'Amalécite II.
4. Les citations tirées des entrevues sont en italiques. Les citations tirées de documents (publications, archives) sont en caractères romains.
5. We have, here, on the Reserve, an Indian named Thomas Paquette, formerly of St. Thomas de Pierreville, where he is born. He is married with the daughter of Baptiste Launier, lives here with the tribe, working around in the bush at sawmills.
6. Only two families out of the whole lot remain here during the winter, however, the remainder move to places in the interior where fire-wood is more plentiful, and where they make snow-show, baskets for a living. Their houses are more shells, being board structures of best one board in thickness. Most of them are exceedingly frail structures, and it is a marvel how men, women and children can live in the best of them with any degree of comfort in such a rigorous climate. Most of them contains but one apartment each.
7. Prononcé [pɛdle] de l'anglais *pedlar* ou *peddler* : colporteur.

Ouvrages cités

- ANC (Archives nationales du Canada), 1848 : *Louis Thomas and Jacques Launier Chiefs of the Amalécite Tribes. Isle Verte, 24th January 1848*. Indian Affairs, Civil Secretary's Office, Correspondence 1848-1852, RG 10, bobine C-11 503, vol. 169, p. 98074-98076.
- , 1862-1870 : *Documents concernant la cession de la réserve Viger 1862-1870*. Indian Affairs, Ministerial Administration Records, Deputy Superintendent General's Office, Correspondence (B501-B600), 1865-1869, RG 10, bobine C-12681, vol. 309.
- , 1884-1890 : *Viger Agency – Correspondence regarding rents collected*. Indian Affairs, Red Series, RG 10, bobine C-11 193, vol. 2276, dossier 55 305.
- , 1893-1935 : *Minutes of Indian Councils, 1893-1935 – Viger, Minutes of Council*. Indian Affairs, RG 10, bobine C-15 031, vol. 1759, dossier 63-38.
- , 1899-1932 : *Viger Agency – Band Membership*, Indian Affairs, RG10, volume 7966, dossier 62-38, parties 1.
- , 1924-1938 : *Interest distribution paylists – Amalécites of Isle Verte de Viger*. Indian Affairs, Série B-8-e, RG10, volume 9794, bobine C-7268.
- BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), 1800-1867 : *Registres de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte, 1800-1867*.
- CANADA, 1853 : *Recensement des Canadas, 1851-1852*. Recensement personnel, J. Lovell, Québec.
- , 1861 : *Township de Viger*. Recensement du Canada 1861, Bobine C-1325, Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.
- DAY, Gordon M., 1981 : *The Identity of the Saint Francis Indians*. Musée national de l'Homme, Collection Mercure n° 71, Musées nationaux du Canada, Ottawa.
- DOUGHTY, Arthur, et George William PARMELEE, 1901 : *The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham*. Dussault & Proulx, Québec.
- FORTIN, Gérald L., et Jacques FRENETTE, 1989 : « L'acte de 1851 et la création de nouvelles réserves indiennes au Bas-Canada en 1853 ». *Recherches amérindiennes au Québec* 19(1) : 31-37.
- JOHNSON Laurence, 1995 : *La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du « programme de civilisation » du gouvernement canadien*. Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- , 1996 : « À l'origine de la réserve Viger, une requête malécite de 1826 ». *Recherches amérindiennes au Québec* 26(2) : 77-81.
- LESLIE, John F., 1985 : *Commission of Inquiry into Indian Affairs in the Canadas, 1828-1858: Evolving a Corporate Memory for the Indian Department*. Indian Affairs and Northern Development Canada, Ottawa.
- MARTIN, Paul-Louis, 1977 : *Rivière-du-Loup et son portage. Itinéraire culturel*. Éditeur officiel du Québec, Québec.
- MECHLING, William Hubbs, 1958 : « The Malecite Indians with Notes on the Micmac ». *Anthropologica* 7-8 : 1-430.
- MICHAUX, Emmanuel, 2006 : *Les Malécites de Viger : identité et territoire*. Mémoire de Master 2, Anthropologie, Université Lumière Lyon 2.
- MMI (Micmac Maliseet Institute), 1998 : *Maliseet & Micmac Vital Statistics from New Brunswick Church Records*. Micmac Maliseet Institute, Fredericton. <<http://ultratext.hil.unb.ca/Texts/Maliseet/ChurchRecords>> (consulté mars 2004).
- PELLETIER, Gaby, 1982 : *Abenaki Basketry*. Collection Mercure n° 85, Musées nationaux du Canada, Ottawa.
- SAVOIE, Sylvie 2003 : « Les Abénaquis de Bécancour (Wôlinak) et les terres d'Arthabaska (1829-1850) ». *Recherches amérindiennes au Québec* 33(2) : 101-107.